

## Aromathérapie 2<sup>ème</sup> semestre 2023

Planning des formations d'aromathérapie appliquée à l'officine et aux professions de santé proposées en présentiel et en classe virtuelle !!

Lieux	2023	Thèmes
SEPTEMBRE		
La Réunion	11-12	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
La Réunion	14-15	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique
<b>Visioconférence</b>	25-26	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Bordeaux	28-29	Huiles essentielles, cas de comptoir
<b>Visioconférence</b>	28-29	Aromathérapie appliquée à l'officine, 2 <sup>ème</sup> partie
OCTOBRE		
La Réunion	02-03	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique
<b>Visioconférence</b>	05-06	Huiles essentielles, cas de comptoir
Tours	09-10	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Poitiers	12-13	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Paris	16-17	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique
NOVEMBRE		
La Réunion	13-14	Huiles essentielles, cas de comptoir
La Réunion	16-17	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique
<b>Visioconférence</b>	20-21	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique
Toulouse	23-24	Huiles essentielles, cas de comptoir
<b>Visioconférence</b>	27-28	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
La Réunion	30 - 01 dec	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
DECEMBRE		
Lille	04-05	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique
Marseille	07-08	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Tours	14-15	Huiles essentielles, cas de comptoir
Strasbourg	14-15	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
<b>Visioconférence</b>	18-19	Huiles essentielles, cas de comptoir



Scannez-moi

Les formations proposées ce semestre seront animées par Magalie RASSAT, médecin et formatrice, ou par Didier PESONI, pharmacien et formateur.

**Aromathérapie appliquée à l'officine, 1ère partie :** Conseillez les huiles essentielles dès votre retour à l'officine. Pour les débutants, découverte de 22 HE, des posologies, voies d'administration, conseils majeurs, réglementation, effets 2aires et contre-indications.

**Huiles essentielles, cas de comptoir :** Entraînement intensif aux conseils pratiques des huiles essentielles par thème : pathologies hivernales, rhumatologie, pathologies digestives, pathologies circulatoires, stress & sommeil, dermatologie, parasitologie, etc. 70 cas de comptoir concernant 11 thèmes !

**Aromathérapie appliquée à l'officine, 2ème partie :** Les familles biochimiques : révision et étude de 3 nouvelles familles. Découverte de 39 nouvelles HE par famille biochimique (camembert), de 11 HV, et 1 gel. Cas pratiques. Réglementation.

**Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique :** Pour ceux qui souhaitent se perfectionner dans le traitement des problèmes de peaux avec les HE tant sur la beauté qu'au niveau médical.

Pré-inscription 2023 (2<sup>ème</sup> semestre) : Réservez votre place dès aujourd'hui !!

Thème de la formation : .....

Dates de la formation : .....

Lieu (ville ou visio) : .....

Nom	Prénom	Fonction (Précisez si pharmacien titulaire)

Tampon & adresse e-mail

Faxez ce document au 01 70 44 51 02 ou renvoyez-le par e-mail à : [otformations@outlook.fr](mailto:otformations@outlook.fr)

INFORMATIONS AU 06 59 67 27 13





## QUELLES DEMARCHES ADMINISTRATIVES DEVRAIS-JE REALISER ?

Dès réception de votre pré-inscription, nous vous adresserons une confirmation de pré-inscription (courrier, mail ou fax) contenant votre dossier d'inscription.

Nous nous occupons de toutes les démarches de prise en charge et des relations avec OPCO EP (OPCO de Proximité) et vous indiquerons la procédure de prise en charge FIF PL.

## QUE VA ME COUTER MA FORMATION ?

### Frais pédagogiques :

- Pour les titulaires : remboursement total ou partiel par le FIFPL des frais pédagogiques (avance de 560€ à effectuer) à l'officine jusqu'à hauteur de 300€/jour (plafond annuel de 1200€).
- Pour les salariés : prise en charge possible des frais pédagogiques par OPCO EP\*.
- Pour les médecins généralistes et spécialisés : vous devez faire l'avance des frais pédagogiques de 560€ TTC (2 journées), remboursés par le FAF-PM à hauteur de 400€\* (forfait annuel).
- Pour les kinésithérapeutes, les infirmières et autres professionnels de santé : établir le règlement des frais pédagogiques de 560€ TTC (2 journées) ; merci de vous rapprocher de notre secrétariat afin qu'il vous renseigne sur les modalités liées aux dépenses de formation.

### Frais annexes :

- Pour tous les stagiaires, les journées d'études (comprenant les pauses, déjeuners et participation à la location de salle) sont à la charge de l'officine (maximum 45€ TTC par jour à régler à l'établissement hôtelier).

\* Sous réserve des conditions de prise en charge 2023

\* Pour l'année 2021, l'indice de satisfaction des participants aux formations d'aromathérapie OT formations : 97% des participants se sont estimés "très satisfait de la formation", 3% des participants se sont estimés "satisfait de la formation" (% des retours exprimés suite à l'enquête de satisfaction post formation soit 163 personnes très satisfaites et 5 personnes satisfaites, aucun retour négatif.)

